INSEMINATEUR H/F

Autres dénominations : Technicien inséminateur

Filières liées : Equine Productions animales

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/inseminateur-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Conseiller, animer, aider, accompagner | Contrôler, vérifier, mesurer | Faire de la recherche, expérimenter, analyser, étudier | Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain | Animaux

L'inséminateur aide l'éleveur à gérer la reproduction de son troupeau :

- Il optimise les moyens de détection des chaleurs.
- Il participe aux programmes de maîtrise des cycles par la synchronisation des chaleurs en vue de regrouper les naissances.
- Il peut être amené à participer, après une formation spécialisée, aux opérations de transplantation embryonnaire et à poser des embryons congelés.
- Il peut être amené à sexer les embryons par échographie (entre 60 et 75 jours).

L'inséminateur réalise l'acte d'insémination animale (bovine, caprine et ovine) :

- Il contrôle l'identité de la femelle à inséminer et identifie la paillette utilisée (1er maillon de la traçabilité de la semence).
- Il contrôle l'aptitude de la femelle à être inséminée.
- Il procède à l'insémination au moyen d'un pistolet (instrument permettant de déposer la semence à la sortie du col de l'utérus chez les bovins).
- Il établit un diagnostic précoce de gestation (35 jours) au moyen d'une échographie.
- Il réalise éventuellement un second diagnostic de gestation par palpation rectale (90 jours) pour confirmer la gestation.

L'inséminateur fournit un conseil en matière de génétique et d'accouplement :

- Il analyse le bilan génétique du troupeau.
- Il analyse les qualités et les défauts de l'animal, notamment sur le plan de sa valeur génétique et de sa morphologie.
- Il détermine l'accouplement idéal en fonction des objectifs de l'éleveur et en tenant compte de la consanguinité.
- Il commande la semence et la stocke dans sa cuve.

L'inséminateur peut également être amené à analyser les risques ou les causes d'infertilité, notamment en cas d'échecs répétés d'insémination.

- Il pratique des audits de fertilité et des suivis de reproduction en élevage.
- Il analyse le bilan de fécondité avec les éleveurs et les différents partenaires.

L'inséminateur participe au développement des services proposés par son entreprise auprès des éleveurs.

Conditions d'exercice

L'inséminateur est salarié au sein d'une entreprise de mise en place d'insémination animale. Il est placé sous l'autorité de son directeur.
Il doit être titulaire du CAFTI (certificat d'aptitude aux fonctions de technicien d'insémination) indispensable pour exercer.

Autonome, il gère sa tournée et s'organise avec ses collègues pour assurer la continuité du service la semaine, week-end inclus. Bien que travaillant principalement sur le terrain, il utilise du matériel informatique (ordinateur, Pocket, lecteur de code barre pour lire les paillettes…) dans son activité quotidienne.

L'inséminateur entretient des relations permanentes avec les éleveurs, les autres inséminateurs et les partenaires intervenant dans le domaine de l'élevage : agents du contrôle de performances, vétérinaires...

Il est un acteur de la traçabilité et de la qualité sanitaire.

Compétences et qualités

L'inséminateur dispose de connaissances pointues en reproduction et génétique animale. Il doit savoir manipuler les animaux avec précision. Il actualise en permanence ses connaissances.

Ses capacités à formuler des conseils doivent s'accompagner du sens commercial lié à la vente de produits ou de prestations de services. Appréciant les rapports humains, il a la faculté de développer une relation de confiance avec les éleveurs.

Perspectives d'évolutions

L'inséminateur, s'il développe des capacités à manager, peut devenir coordinateur en encadrant d'autres inséminateurs et en étant responsable de région.

Il a également la possibilité de développer ses capacités techniques telles que le constat de gestation par palper rectal et échographie, le sexage d'embryons, le suivi de reproduction dans le but de devenir un véritable spécialiste de la reproduction.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr
Contacter : www.eliance-formation.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com